

Enjeux théologiques d'une éducation à la justice sociale

Intervention auprès de responsables d'établissements scolaires catholiques (réseau ignatien)

Plan (texte complet ci-dessous)

Introduction : Pourquoi vouloir sensibiliser les jeunes à la justice sociale ?

1- La justice : une rétribution proportionnelle à ce que chacun apporte

- a) Quels critères pour mesurer ?
- b) Disputes et compromis
- c) Indispensable calcul des rémunérations
- d) Refuser la survalorisation de certains critères
- e) Les limites de la justice qui calcule

2- La justice : le plein dévoilement de ce que chacun est

- a) S'attacher à quelqu'un pour ce qu'il est
- b) Les plus démunis radicalisent la question de la justice
- c) Au fondement d'une existence : un appel
- d) Un appel qui passe par bien des canaux

3- Le jeu des deux composantes de la justice dans la relation d'alliance

- a) Au fondement de l'alliance : un engagement sans condition préalable
- b) Une loi pour aider à répondre
- c) La tradition chrétienne : l'engagement de Dieu va jusqu'au bout
- d) Reconnaître le don de Dieu

Ouvertures (quelques points qui sont comme des prolongements)

Etienne Grieu sj
Facultés Jésuites de Paris (Centre Sèvres)

Enjeux théologiques d'une éducation à la justice sociale

Introduction : Pourquoi vouloir sensibiliser les jeunes à la justice sociale ?

Spontanément, la réponse qui vient sans doute en premier :

- parce que c'est important, comme être humain, d'être sensible à cette question
- on pressent qu'il nous manquerait quelque chose de très important, si nous étions insensibles à la justice
- on pressent qu'un être qui peut être très efficace, très entreprenant, très créatif, très riche en relations, et même très engagé dans l'espace public,
 - o s'il lui manque une sensibilité à la justice sociale, il lui manquera quelque chose d'essentiel.
 - o Et tout ce qu'il fera, sera marqué par ce défaut, qui est sans doute aussi gênant pour mener sa vie, qu'un handicap.
- Cette sensibilisation peut suivre deux axes :
 - o Se rendre sensible à l'autre ; apprendre à se sentir concerné par ce qu'il lui arrive ; ça me fait quelque chose (une éducation à l'ouverture à l'autre, notamment à celui que je peux mépriser parce qu'il a beaucoup moins de capacités que moi).
 - o Se rendre sensible à la question de la justice proprement dite : c'est-à-dire que les rétributions soient faites de manière équitable, en proportion de ce que chacun amène.

Hypothèse : dans notre contexte culturel, les enfants sont spontanément très sensibles au 2^e volet de la question de la justice (que tout le monde soit traité de la même manière, qu'il n'y ait pas de passe droits, de privilégiés, que les parts du gâteau soient égales)

En revanche, le premier aspect de la question doit s'acquérir. On n'est pas spontanément altruiste ; spontanément, on classe, en fonction de ce qu'on pense que chacun peut apporter.

⇔ Ceci : révèle qu'il y a sans doute deux dimensions dans la question de la justice ;

- avec l'une qui nous est plus facile à admettre que l'autre.
- L'une qui sans doute nous ouvre à un mystère beaucoup plus abyssal que l'autre (c'est pourquoi, on peut parler d'enjeux théologiques : parce qu'à travers cet aspect de la question de la justice, la question de Dieu est touchée).

1- La justice : une rétribution proportionnelle à ce que chacun apporte

Le premier versant de la question de la justice (telle qu'on l'entend habituellement), c'est finalement une question de comptes qui soient bien faits (image de la balance). Que les rétributions soient proportionnelles à ce qui a été apporté par chacun.

Alors, bien entendu, dès que l'on creuse un peu, on s'aperçoit que c'est un tout petit peu plus complexe que cela, parce qu'il y a différentes manières d'évaluer ce qui a été apporté par un acteur.

a) Quels critères pour mesurer ?

Si vous mettez comme valeur phare l'efficacité, vous n'évaluerez pas une contribution de la même manière que si vous choisissez la créativité comme valeur suprême.

Un sociologue comme Luc Boltanski a montré qu'il y a 6 ou 7 manières différentes d'évaluer une contribution.

Chacune de ces manières d'évaluer est associée à une vision du monde qui a sa cohérence et prétend pouvoir régenter le vivre ensemble ; c'est pourquoi il les appelle des « cités ».

En tout cas, ces manières d'évaluer proposent différents critères. Par exemple (voir en fin de document, l'annexe) celui

- de la créativité (est-ce que ça sort de l'ordinaire ?)
- des relations humaines établies (est-ce que ça crée un lien qu'on va pouvoir faire jouer ?)
- de la notoriété (est-ce que ça entraîne l'adhésion ?)
- de ce que ça apporte quant aux règles du jeu (est-ce que ça aide à vivre ensemble ?)
- de la rentabilité marchande (est-ce que ça rapporte ?)
- de l'efficacité (est-ce que ça marche, est-ce qu'on avance ?)

b) Disputes et compromis

Nous ne cessons d'évaluer ce que nous faisons, ce que chaque acteur apporte (que ce soit d'ailleurs une personne ou une institution), en fonction de ces différents critères.

A noter qu'il y a de quoi s'occuper, autour de ces questions, parce que évidemment, puisqu'on dispose de plusieurs règles graduées, il va falloir se mettre d'accord sur laquelle on privilégie.

Chaque manière de compter peut critiquer les autres manières de compter (voir tableau).

Le tableau des critiques (à partir de Luc Boltanski : réalisation B Hériard Dubreuil, Cérans)

Depuis => Vers ↓	Inspirée	Domestique	Opinion	Civique	Marchande	Industrielle
Inspirée		Le laisser faire	La fausse profondeur	Le spontanéisme	Le sang froid des affaires	Le gâchis de l'improvisation
Domestique	Le frein de l'habitude		Plus de secret	Le paternalisme	Se libérer des relations personnelles	L'ancien est dépassé
Opinion	La vanité des apparences	L'arrivisme		Critique des sondages	Le peu de prix de la célébrité	La fluidité des opinions
Civique	La froideur des rapports juridiques	L'irresponsabilité	La lourdeur des réglementations		Le blocage de l'action politique	L'inefficacité du politique
Marchande	Les gens intéressés	Tout ne s'achète pas	La publicité intéressée	L'égoïsme des possédants		Les caprices du marché
Industrielle	La rigidité des routines	Qualité standardisée	L'ésotérisme du spécialiste	Bureaucratie	Rigidité	

D'où des disputes souvent complexes, qui portent simultanément sur la prestation qui a été fournie, et sur la manière de l'évaluer, sur le type de grille qu'on privilégie.

Heureusement : ces manières d'évaluer ne sont pas absolument incompatibles les unes avec les autres. Entre elles, des compromis sont possibles (cf. 2^e tableau).

Les compromis entre les cités (à partir de Luc Boltanski : réalisation B Hériard Dubreuil, Céras)

Depuis => Vers ↓	Inspirée	Domestique	Opinion	Civique	Marchande	Industrielle
Inspirée						
Domestique	Coaching					
Opinion	leadership	Entretenir les contacts				
Civique	L'homme révolté	L'extension des droits civiques	Les relations publiques			
Marchande	Le marché créatif	Personnalisation des services	L'image de marque	Economie solidaire		
Industrielle	Les techniques de créativité	La gestion des relations humaines	La com	La responsabilité sociétale	Le marketing	

c) Indispensable calcul des rémunérations

L'éducation à cet aspect de la justice sociale ne sera contestée, je crois par personne. C'est pourquoi celui qui délibérément ne respecte pas les règles du jeu, soit par cynisme, soit parce qu'il est manipulateur, sera condamné par l'opinion.

Cela : parce que nous savons tous très bien que nous avons absolument besoin de règles du jeu pour vivre ensemble, et que lorsque quelques exceptions ne jouent pas le jeu, ça perturbe déjà pas mal, et que si personne ne jouait le jeu, ce serait la catastrophe.

Si ces manières d'évaluer nous manquaient, nous irions vers le chaos. C'est-à-dire, dans une sorte de grosse mêlée, où chacun est imprévisible pour les autres. Autrement dit, pas moyen de se mettre d'accord sur ce qu'on peut attendre de chacun, et cela, parce qu'il n'y a aucun outil de mesure qui fasse référence, qui soit accepté par tous.

C'est là que l'on se rend compte, qu'à travers cette question de justice, il s'agit d'un effort de rationalisation (pas au sens d'une rationalité technique, mais de ce qui est raisonnable, de ce qui permet d'échapper au non sens).

C'est sans doute à cause de cette menace du chaos que l'éducation à la justice trouve spontanément un écho chez les enfants. Nous sommes tous conscients de ce que la société repose sur ce type d'accords implicites que nous passons entre nous pour évaluer ce que chacun apporte et répartir au mieux les rétributions.

d) Refuser la survalorisation de certains critères

Sur ce point, cependant, il n'est pas interdit d'essayer de faire les choses le mieux possible, c'est-à-dire par exemple d'insister sur la pluralité des manières de mesurer. Qui interdit qu'un seul critère l'emporte sur les autres au point de les éliminer. Car ce serait pour une société une perte et un nivellement considérable de tout ce qu'elle peut produire (nous deviendrions mono centrés, sur un seul type de bien visé).

Actuellement, ce qui tend à l'emporter :

- le critère marchand (qu'est-ce que ça rapporte ? qu'est-ce que ça vaut ? importance de l'échange monétaire)
- le critère de la notoriété (est-ce que ça fait qu'on est connu, et qu'on entraîne l'adhésion ? société des médias)
- le critère de l'efficacité (est-ce que ça marche ? importance de la technique)

Les autres critères me semblent davantage remisés dans l'ombre, et cela entraîne sans doute un appauvrissement de ce que nous faisons.

e) Les limites de la justice qui calcule

A noter un point très important :

Ces règles graduées peuvent stimuler : elles donnent envie à chacun de parvenir à être le plus performant possible à partir du critère privilégié. Ça nous booste.

Cela dit, elles ne font que nous situer sur une échelle (elles permettent de repérer où est le curseur). Je dis de « nous situer », j'aurais dû dire de situer « ce que j'ai fait », ou « ce que nous avons fait », car en fait, ces instruments de mesure ne peuvent pas classer les personnes mais seulement leurs prestations. Elles ne parviennent jamais à dire la singularité d'une personne.

Mais, dans les faits, nous sommes sans doute très tentés de penser comme si ces règles graduées avaient le pouvoir d'évaluer la personne ; en mesurant ses capacités, disait la vérité sur ce qu'est cette personne. Or cela, évidemment est faux. Car une personne est irréductible aux prestations qu'elle peut produire.

Conséquences :

- on est prêt à tuer père et mère pour obtenir d'être bien classé (bien évalué, conformément aux critères en vigueur). Car on pense que ce que l'on est dépend de ce classement ; on pense que c'est cela qui nous fait vivre.
- Ceux qui sont toujours perdants qqst le critère retenu (Mireille), sont socialement morts. N'existent plus, ne valent rien.

Ceci : traduit en termes théologique, a un nom, ça s'appelle l'idolâtrie : une idole, c'est ce qui prétend donner la vie sans le faire ; et qui n'aboutit qu'à énoncer des exigences terribles, qui ont quelque chose de mortifère

Ici, il y a un enjeu important, spécialement pour les jeunes, qui sont sans doute particulièrement sensibles à ce qui va les aider à trouver leur place.

Les classifications sont très tentantes, car elles sont objectives : elles désignent quelque chose de tout à fait palpable, mesurable (on peut faire des classements des meilleurs joueurs, de ceux qui gagnent le plus, de ceux qui sont le plus connus, des établissements qui marchent le mieux, etc.). C'est impitoyable.

On peut penser que c'est ça qui nous fait vivre, alors qu'il ne s'agit que d'indications qui portent sur un aspect tout à fait limité de nous-mêmes.

⇔ A partir de là, il ne s'agit pas de mépriser, bien entendu, cette justice qui fait des comptes. Elle est indispensable pour que nous puissions vivre ensemble. Et il convient bien entendu, de chercher à éduquer les jeunes à cet aspect de la justice.

Cela dit, on sent bien que cette justice qui compte ne dit pas le tout de ce que nous sommes, et que les classifications qu'elle permet d'établir peuvent être très dangereuses si l'on se met à croire que c'est cela, la source de la vie.

2- La justice : le plein dévoilement de ce que chacun est

D'où l'importance de ne pas oublier le 2^e aspect d'une éducation à la justice sociale, qui est une sensibilisation à l'autre, notamment à celui qui est fragile, ou qui est beaucoup moins capable que moi sur beaucoup de tableaux.

a) S'attacher à quelqu'un pour ce qu'il est

Des jeunes peuvent faire l'expérience de cela, par exemple lorsque un handicapé est accueilli dans une classe. Ils voient bien que ses capacités sont plus limitées que les leurs sur beaucoup de plans, mais en même temps, ils peuvent faire l'expérience de s'attacher à lui (et pour cela, c'est très important que les choses soient bien mises en place, que les choses soient expliquées, et qu'on puisse revenir sur des manières de réagir qui ne sont pas respectueuses).

Alors, les enfants ou les jeunes font l'expérience que, ce qui compte finalement, c'est moins d'être capable de réussir telle ou telle prestation,

- ce qui compte le plus,
- ce sur quoi nous pouvons vraiment nous appuyer
- ce qui nous fait vivre

c'est avant tout le fait que d'autres tiennent à nous. Nous appellent à l'existence. Nous font entendre quelque chose comme :

- nous tenons à toi
- pas à cause de ce que tu sais faire
- mais parce que c'est toi, tout simplement

(cf. dans le récit sur Mireille, c'est cela : Jeanne fait entendre à Mireille qu'elle tient à elle, et cela pour rien, parce que c'est elle ; alors que tant que l'on reste dans une optique d'évaluation, Mireille sera toujours en position d'accusée, parce qu'elle ne parvient jamais à répondre à la hauteur qu'on attendrait d'elle).

b) Les plus démunis radicalisent la question de la justice

A partir de là, on peut dire que les plus fragiles, les plus démunis, radicalisent la question de la justice.

Les personnes qui ont connu la misère. Elles ont un sens aigu de la justice. Mais souvent, elles radicalisent ce souci : elles ne visent pas d'abord une meilleure rétribution et n'attendent plus de gratifications proportionnelles à ce qu'elles ont apporté. En ce sens-là, elles ne se satisferaient sans doute pas d'une manière de concevoir la justice qui fait appel à des échelles de grandeurs. Elles associent en fait la justice au dévoilement de la vérité, vérité qui porte sur les êtres eux-mêmes, et qui échappe à toute mesure, à tout tableau comptable.

Voici un petit poème réalisé par des membres du Sappel (Chrétiens du Quart-Monde) pour un chemin de croix :

« L'oubli est présent,
vie injuste,
abandonnée depuis le plus jeune âge,
la vérité n'est pas faite. »

Voilà, il me semble, la protestation ultime des plus pauvres.

La vérité en question porte sur ce que l'on est.

On ne peut pas en dire beaucoup plus, précisément, parce que cette vérité demeure masquée : ce que l'on est vraiment – que l'on peut seulement pressentir – n'a pas trouvé l'occasion de se manifester. Cette non-manifestation, ici, est associée à l'abandon : un être abandonné ne peut pas manifester ce qu'il est.

Le thème de la justice s'en trouve radicalisé.

Il ne s'agit plus d'abord d'une affaire de rétribution à opérer correctement. Fondamentalement, il est question de faire droit à la singularité de chaque être, de lui permettre de venir au jour afin qu'il s'exprime, se manifeste, partage un peu de ce qu'il est. Cela peut-il se régler au terme de disputes, de négociations et de calculs ? Non, bien entendu. C'est pourquoi sont mis en cause non seulement telle ou telle manière de compter qui n'est pas juste, mais également le fait même de compter. Aucun compte ne pourra venir à bout de ce désir de justice que nous portons (tous). La justice que l'on peut attendre de la bonne gestion des différends et des contentieux est incapable d'appeler ce que chacun porte en lui-même et qui demeure caché.

c) Au fondement d'une existence : un appel

Les plus pauvres, parce qu'ils sont tenus en dehors de la plupart de nos jeux comptables, ne nomment-ils pas ce qui, en fait, se cherche à travers les différents conflits de justice : que

chacun soit accueilli dans sa singularité et appelé à apporter, dans l'espace public, les harmoniques que lui seul peut faire entendre ?

L'existence, vue dans cette perspective, n'est pas sous-tendue par le règlement des différends, elle s'origine dans un appel : quelque chose qui dise (ça peut être un simple regard) : je tiens à toi ; tu as du prix à mes yeux.

C'est un appel à vivre, et il est sans condition préalable ;
je ne dis pas :

je t'appelle à condition que tu fasses ça et ça

(quand on appelle : on ne sait pas ce qui va venir ; on sait qu'on risque d'avoir des surprises ; tous les parents en font l'expérience).

Ce qui nous fait exister comme être singulier, c'est donc d'abord ce type d'appel

- sans condition préalable
- sans terme prévu
- capable de perdurer malgré les non réponses (Dieu sait qu'en général, les réponses se font attendre)
- pardonnant.

d) Un appel qui passe par bien des canaux

Qu'est-ce qui nous rend capable de tels appels ? C'est sans doute le fait que chacun, nous avons bénéficié d'appels de ce type là, de la part de nos parents, des éducateurs que nous avons eus, de nos amis, etc.

Ayant éprouvé pour nous le bien que ça représente, nous avons envie de le partager à d'autres. Et cela peut se jouer aussi bien comme attitude personnelle, que comme quelque chose qui concerne une institution,. Un établissement scolaire par exemple, en fonction

- de son projet,
- de sa manière de le mettre en musique,
- des règles du jeu qui sont édictées
- de temps forts qui symbolisent quelque chose de son projet (une fête, la manière d'organiser la rentrée des classes, de terminer l'année, etc.)
- et même de sa décoration, de l'aménagement des locaux,

dira ou non quelque chose de cet appel. Ou le fera entendre avec plus ou moins de force et de clarté.

Pour qu'un tel appel résonne dans une institution, il faut deux éléments : un projet qui porte cet appel et des acteurs qui le fassent entendre (sinon, l'institution est comme une guitare que personne ne vient toucher).

Ce qui est certain, c'est que plus on aura eu l'occasion de percevoir cet appel pour nous, plus il sera facile d'appeler d'autres à notre tour. Mais même quand l'appel nous est parvenu sous une forme très brouillée, il est malgré tout inscrit en nous, même si c'est sous forme blessée, mais qui peut nous rendre sensible à certaines choses dans la manière de faire entendre cet appel.

Vous allez peut-être me dire : pour l'instant on n'a pas vu beaucoup de théologie dans tout cela ; or on nous avait promis de parler des enjeux théologiques d'une éducation à la justice sociale.

3- Le jeu des deux composantes de la justice dans la relation d'alliance

Pour cela, regardons ce qui se passe dans la Bible, dans **la relation d'alliance** qui peut donner quelques indications sur la manière dont ces différentes composantes de la relation humaine

peuvent s'agencer, et également pour comprendre comment dans tout cela, il est question aussi de Dieu.

a) Au fondement de l'alliance : un engagement sans condition préalable

Dans l'alliance : Dieu s'engage vis-à-vis d'un peuple, et son engagement est sans condition préalable.

Dans la tradition biblique : c'est cela qui est à la source de notre vie : c'est Dieu, sa volonté, son désir, son engagement, qui nous fait vivre.

Cet engagement ne dépend pas de la réponse qu'il recevra. Il ne monnaie pas son engagement en fonction de cela. Il est sans condition.

Son peuple lui répondra ; plus ou moins ; et parfois plus du tout ; et pourtant l'engagement de Dieu, lui, demeure ; il est irrévocable.

On retrouve ici ce qu'on avait vu tout à l'heure :

Un engagement

- sans condition préalable
- sans terme fixé
- capable de perdurer malgré les non réponses
- pardonnant

C'est un premier aspect de la relation d'alliance. Mais il y en a un 2e

b) Une loi pour aider à répondre

Pour que la réponse du peuple se fasse entendre, Dieu leur donne une loi avec

- des interdits
- des choses à faire
- bref : des exigences
- et en plus : des avertissements (si tu ne respectes pas la loi que je te donne, il va t'arriver des bricoles)

Avec la loi, on va pouvoir reconnaître clairement des choses : tu as respecté le sabbat ou pas ? c'est oui ou c'est non.

On entre ici dans la zone des échanges où l'on rétribue ; ou l'on compte.

Mais la loi n'est pas séparée de l'engagement de Dieu. (Cf le décalogue (Ex 20): ça commence par « je suis Yahvé ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude » ; voilà ce qui est premier, ce qui appelle à la vie ; et la loi donnée ensuite, comme ce qui permet de répondre à cet engagement de Dieu (« tu n'auras pas d'autre dieux devant moi, tu ne te feras aucune image sculptée... »).

Alors : question (qui traverse la Bible) : qu'est-ce qui est fondamental dans la relation entre D et l'humanité ?

- l'engagement de Dieu, sans condition ?
- ou ces exigences, qui posent des conditions ?

c) La tradition chrétienne : l'engagement de Dieu va jusqu'au bout

Le débat sera tranché en un certain sens, par le Christ et la tradition Xne :

- l'alliance est fondamentalement un engagement de la part de Dieu, qui est sans condition préalable
- et les éléments de loi que Dieu donne sont provisoires et ils ont une fonction pédagogique (nous aider à articuler notre réponse à Dieu).

A noter cependant que les deux éléments sont indispensables :

- un engagement sans condition vis-à-vis d'un autre, sans qu'il y ait entre nous aucun élément de contrat (où l'on mesure), peut facilement dériver vers quelque chose de fusionnel, ou bien vers une emprise de l'un sur l'autre. C'est pourquoi la loi est indispensable : elle rappelle ce que l'on attend de la part de chacun. Elle souligne l'importance des échanges, elle permet la réciprocité, elle donne des médiations concrètes par lesquels l'engagement sans condition se dit. Elle permet d'éveiller une liberté, de mesurer la capacité à répondre, à tenir ses engagements, d'enregistrer les progrès etc. Il est donc très important. Mais il n'est pas fondamental. Ce n'est pas cela qui constitue le socle de la relation avec Dieu : le socle, c'est l'engagement sans condition de la part de Dieu.

La sphère de la justice qui calcule est indispensable.

Mais elle n'est pas suffisante (on l'a vu).

Elle joue pleinement son rôle lorsqu'elle est la médiation par laquelle l'appel à l'existence (et donc l'engagement sans condition) se dit.

⇔ La relation d'alliance, dans la Bible, permet de distinguer **le jeu de 2 éléments en toute relation** :

- un engagement sans condition préalable et sans autre réponse à la question « pourquoi » que : parce que c'est toi.
- Et des échanges qui peuvent se mesurer (et là il y a d'autres « parce que »)

Le 1^{er} élément, lui, ne se mesure pas. Sur aucune règle graduée. C'est lui qui donne la vie. Ce sont les engagements sans condition de tous ceux qui nous disent : je tiens à toi ; nous t'appelons ; on n'a pas encore tout vu de ce que tu portes.

C'est ainsi que la tradition biblique représente la relation entre Dieu et l'humanité.

En Xist, il est dit jusqu'où va l'engagement de Dieu : jusqu'à se risquer lui-même, en la personne de son Fils.

Ce que je viens de décrire (la relation d'alliance), n'est pas pour Dieu un simple moyen de se révéler à l'hté.

A travers cela, il dit qui il est : un être qui veut susciter en face de lui d'autres êtres libres qui puissent lui répondre. Cela dit qui est le Dieu en qui nous croyons.

d) Reconnaître le don de Dieu

Cela nous permet, comme croyant, de reconnaître quelque chose du passage de Dieu à partir du moment où il y a un engagement vis-à-vis d'autres, qui visent à les retrouver comme des frères et des sœurs, appelés comme moi à la vie.

Dire cela, c'est dire que par exemple un établissement scolaire est l'occasion d'une expérience théologique (c'est-à-dire : l'occasion d'éprouver quelque chose du don de Dieu, l'occasion d'une expérience de Dieu).

Dire cela, évidemment, ne veut pas dire que l'on oblige à reconnaître cela ; c'est comme croyants, avec cette liberté que nous prenons, dans la foi, de nommer les choses, que nous pouvons le dire.

Au total : un regard sur la tradition de l'alliance invite à voir un peu autrement le jeu de nos rapports. Cela permet de distinguer l'engagement sans condition préalable, des systèmes comptables que nous nous donnons pour pouvoir vivre ensemble. Les deux sont indispensables, et même indissociables ; mais c'est le premier qui appelle véritablement à la vie. Or, dans nos ambiances d'images et de techniques, on peut l'oublier à peu près totalement. D'où l'importance de résister à cela, de reconnaître et de mettre en valeur cet aspect de la relation.

Ouvertures (quelques points qui sont comme des prolongements)

Penser de cette manière-là oblige à reconnaître que

- ce qui se joue dans la solidarité sociale n'est pas une expérience à part, différente de ce que nous vivons dans tous les rapports ordinaires. ⇔ Ce que nous vivons dans les engagements sociaux, c'est comme une loupe qui met en relief certains éléments des relations qui sont toujours présents
- A partir de là : pas une discontinuité entre engagements solidaires et vie ordinaire ; les engagements solidaires sont comme une manière de repérer ce qui se passe dans toute relation.
- Prendre les choses de cette manière là, pourrait signifier, pour un établissement scolaire, que les initiatives solidaires ne sont pas séparées du projet d'ensemble de l'établissement ; ce n'est pas un appendice, quelque chose en plus qui n'a rien à voir avec la vie ordinaire de l'établissement ; en fait, les initiatives solidaires (accueil d'enfants handicapés dans les classes, recherche d'une mixité sociale, incitation pour les jeunes, à avoir un engagement social cf. le PAS, etc.) tout cela : pas des appendices, mais des révélateurs :
 - Rappellent que la vie ne nous est pas donnée par l'échange de ce qui se mesure, mais qu'elle nous vient d'un appel.
 - Nous remettent devant nos difficultés à se rencontrer sans trop calculer (on calcule toujours un peu ; on n'est jamais dans l'engagement non conditionnel pur ; mais on peut oublier cet aspect de la relation, et en tout cas, attribuer une place trop grande à ce qui se mesure).
 - Nous interdisent de tomber dans l'idolâtrie des résultats et des classements : ce n'est pas cela qui est fondamental.
- Une manière de signifier qu'il s'agit de quelque chose de fondamental, c'est d'y associer les parents (alors, les enfants ou les jeunes comprennent qu'il s'agit de quelque chose de vraiment important, puisque ses deux principaux interlocuteurs se sont mis d'accord sur ce point.
- Importance de permettre des expériences positives (ça veut dire, de ne pas affronter les jeunes à des situations trop lourdes, ce qui les mettrait en situation d'échec ; mais des expériences où une rencontre pourra avoir lieu ; une vraie rencontre) ; le signe auquel on reconnaît qu'une vraie rencontre a lieu, c'est la joie. Et pour la repérer : relire.
- Il s'agit aussi d'un lieu d'initiation possible pour la relation à Dieu.

Annexe :

Les cités selon Boltanski

Cf. *De la justification, Les économies de la grandeur*, Gallimard, nrf essais, 1991 (avec Laurent Thévenot)

L'amour et la justice comme compétences, Métailié, 1990.

La cité inspirée : référence : *La cité de Dieu* de St Augustin.

La grandeur est conçue sous la forme d'une relation immédiate à un principe extérieur, source de toute grandeur (ex : l'inspiration).

La question posée pour évaluer : est-ce que ça sort de l'ordinaire ?

La cité domestique : référence *La Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, de Bossuet.

La grandeur des gens dépend de leur position hiérarchique dans une chaîne de dépendances personnelles.

La question posée pour évaluer : est-ce que ça crée des liens que l'on va pouvoir faire jouer avec profit ?

La cité du renom : référence : *Léviathan* de Hobbes

La grandeur dépend de l'opinion des autres, du nombre de personnes qui accordent leur crédit

La question posée pour évaluer : est-ce que ça entraîne l'adhésion ?

La cité civique : référence : *Du contrat social*, de Rousseau

La grandeur dépend du degré d'implication dans l'espace public, en renonçant à son intérêt particulier.

La question posée pour évaluer : est-ce que ça aide à vivre ensemble ?

La cité marchande : référence : *La richesse des nations*, d'Adam Smith

La grandeur dépend de la capacité à faire circuler les biens

La question posée pour évaluer : qu'est-ce que ça rapporte ?

La cité industrielle : référence : l'œuvre de Saint Simon

La grandeur dépend de l'efficacité.

La question posée pour évaluer : est-ce que ça marche ? est-ce que ça fait avancer ?